

Monsieur le Vice-Président COFVU ouvre la séance à 9H40, présente Monsieur FERGOMBE, nouveau membre et fait lecture des pouvoirs.

1 - Approbation du relevé de décisions de la séance plénière du 11 octobre 2018

En l'absence de remarque, le relevé de décisions de la séance plénière du 11 octobre 2018 est **adopté à l'unanimité**.

2 - PARCOURSUP : avis sur les attendus, avis sur les éléments pris en considération pour l'examen des vœux, information sur les capacités d'accueil

Il est rappelé en préambule que :

- un dialogue de gestion est conduit entre les autorités académiques et l'université
- la commission de la formation et de la vie universitaire délibère sur les attendus et les éléments pris en considération pour l'examen des vœux
- les capacités d'accueil sont présentées pour information et seront votées par le conseil d'administration.

Des précisions étant souhaitées en ce qui concerne les capacités d'accueil, le vice-président de la CoFVU présente un tableau comparatif entre les capacités d'accueil et le nombre d'inscrits en licence, DEUST et DUT, pour les années 2018 et 2019. Il ajoute que PARCOURSUP a permis une meilleure orientation à l'entrée à l'université et que le travail doit être poursuivi pour éviter que des étudiants ne soient en grande difficulté dès leur première année, faute de disposer des prérequis nécessaires.

Le constat établi pour les classes de BTS en lycée est le même.

Aux usagers qui veulent connaître les modifications apportées aux attendus, il est indiqué qu'il s'agit d'une reformulation afin d'harmoniser les critères généraux d'appréciation et qu'aucun document demandé ne permet d'identifier un candidat.

Des membres de la commission ajoutent que l'accompagnement personnalisé s'avère efficace et que la remédiation est véritablement individualisée pour s'adapter à chaque situation particulière. Pour aller plus loin, l'administration travaille actuellement pour permettre l'inscription des étudiants au niveau du module.

Une discussion s'engage au sujet des capacités d'accueil dans certains DEUST, notamment le DEUST métiers de la cohésion sociale, qui subit de nombreux départs dans les premières semaines. Un engagement est pris d'augmenter la capacité d'accueil de ce DEUST MCS en particulier.

Le tableau des attendus locaux et des éléments pris en considération pour l'examen des dossiers est soumis à l'approbation des membres de la CoFVU.

Il est **approuvé à la majorité des voix (1 voix contre)**.

3 - TROUVERMONMASTER : avis sur les critères d'examen des candidatures, avis sur les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne 2019, information sur les capacités d'accueil

Il est rappelé que :

- La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire délibère sur les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement et sur les modalités de recrutement
- les capacités d'accueil sont présentées pour information (vote du Conseil d'Administration).

Un tableau comparatif entre les capacités d'accueil et le nombre d'inscrits pour les années 2018 et 2019 est présenté et expliqué par le vice-président. Suite aux questions posées sur l'ouverture d'un nouveau master de droit pénal, il insiste sur le rôle des conseils de perfectionnement qui permettent d'éclairer sur les besoins d'ouvertures ou de fermetures de formations. Par ailleurs, la construction de la nouvelle offre de formation est en cours et prendra en compte les nouveaux métiers et les nouvelles orientations synthétisées par les conseils de perfectionnement.

Une demande est faite pour modifier la date de fermeture de la campagne pour la mention Arts et de la porter du 13 mai 2019 au 15 juin 2019.

Le tableau du calendrier de la campagne de recrutement des masters 2019 et les modalités de recrutement sont soumis à l'approbation des membres de la CoFVU.

Il est **approuvé à la majorité des voix (1 abstention)**.

4 - Information sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur a été lancé le 4 décembre 2017, avec pour but d'encourager les étudiant(e)s à sortir du silence. Dans le cadre de ce plan, toutes les universités doivent se doter d'une cellule d'écoute. Ainsi, à compter de la rentrée de janvier 2019, une adresse mail sera mise à disposition de la communauté universitaire et communiquée sur l'ENT. Le rôle de la cellule et son fonctionnement doivent être définis.

Les usagers souhaiteraient que le champ de cette cellule soit élargi à la lutte contre toutes les discriminations. L'ensemble de ces luttes fait partie de la stratégie de l'établissement et les moyens mis en œuvre seront présentés devant la CoFVU.

5 - Approbation du programme du Diplôme Universitaire TREMPLIN

Le diplôme universitaire TREMPLIN est développé dans toutes les universités de la région, dans le cadre du Plan Régional Réussite en Etudes Longues (PRREL). Il est intégralement financé par le Fonds de Solidarité Européen.

Après étude et afin de répondre au mieux aux étudiants dits « décrocheurs », le diplôme a été revu et son programme modifié.

2 parcours sont proposés pour cette formation « transitoire » entre le lycée et l'université :

- DU Tremplin court
- DU Tremplin long

Le public concerné est constitué de tout étudiant volontaire, inscrit dans un des établissements universitaires partenaires, ayant eu son baccalauréat l'année précédente ou, à titre d'exception et sur étude du dossier, ayant eu son baccalauréat dans les deux années précédant sa demande.

Le DU Tremplin court débutera en janvier pour 204 h de cours en présentiel ainsi qu'un stage de deux à quatre semaines, pour une valeur de 30 crédits ECTS.

Le DU Tremplin long débutera en novembre pour 240 h de cours en présentiel ainsi que deux stages de deux à quatre semaines, pour une valeur de 30 crédits ECTS. Il permet un accompagnement fort sur la méthodologie.

Une question porte sur l'intégration possible du DU TREMPLIN dans PARCOURSUP.

Le parcours DU3P, diplôme universitaire "pluridisciplinaire projet personnel" prévu dans le cadre d'un projet NCU qui vient d'être gagné par l'UPHF répond à cette demande car il concerne les étudiants les moins adaptés aux formes classiques de l'enseignement.

Le diplôme universitaire TREMPLIN reçoit un **avis favorable à l'unanimité**.

6 - Approbation de la création de la Commission Vie Etudiante et de Campus

La Vice-Présidente Réussite de l'Etudiant Vie de l'Etudiant présente la commission.

Elle rappelle les textes qui encadrent la Commission Vie Etudiante et de Campus :

- loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants (ORE)
- décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L.841-5 du code de l'éducation.

Après présentation des missions de la commission, de ses objectifs, des règles de son fonctionnement, elle répond aux questions des étudiants qui souhaitent être largement représentés et propose d'évaluer le mode de fonctionnement de la commission ultérieurement.

La création de la Commission de la Vie Etudiante et de Campus est **approuvée à la majorité des voix (1 vote contre)**.

7 - Approbation des projets dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

La commission FSDIE réunie le 16 octobre 2018 a examiné des demandes de subvention dont trois s'élèvent à plus de 2 000 euros et doivent recevoir l'approbation de la CoFVU.

- Association FEV : organisation du gala universitaire
 - 29 mars 2019 – Salle des sports des Tertiales de Valenciennes
 - Coût : 40 000 € dont une participation de 22 000 € sollicitée sur le FSDIE
 - Avis FSDIE : Favorable pour une subvention à hauteur de 15 000 €

La proposition de subvention de 15 000 euros pour l'organisation du projet « Gala Universitaire » est **approuvée à l'unanimité des voix**.

- Association MISE : organisation de la VAL'DINGO
 - 28 mars 2019 sur le campus du Mont Houy
 - Coût : 22 570 € dont une participation de 4 200 € sollicitée sur le FSDIE
 - Avis FSDIE : Favorable pour une subvention à hauteur de 3 000 €

La proposition de subvention de 3 000 euros pour l'organisation du projet « VAL'DINGO » est **approuvée à l'unanimité des voix**.

- Association SPHIMX : organisation d'une journée de prévention
 - Mars 2019 sur le campus du Mont Houy et des Tertiales
 - Coût : 6 200€ dont une participation de 3 000 € sollicitée sur le FSDIE
 - Avis FSDIE : Favorable pour une subvention à hauteur de 3 000 €

La proposition de subvention de 3 000 euros pour l'organisation du projet « Journée de prévention » est **approuvée à l'unanimité des voix**.

8 - Approbation d'une subvention au profit de l'association BDE-IAE de l'Institut de l'Administration des Entreprises

Le Bureau des Etudiants de l'IAE a sollicité auprès de l'institut une subvention de 10 000 euros afin d'organiser son gala annuel qui se déroulera le 16 mars sur le thème des années 20.

La proposition de subvention de l'IAE à hauteur de 10 000 euros pour le projet « Gala IAE » est approuvée à l'unanimité des voix.

9 - Approbation de l'offre de formation Ingénieur

Le Directeur de l'ENSIAME présente l'offre de formation Ingénieur qui doit être soumise à l'habilitation de la Commission des Titres d'Ingénieur en vue de la mise en place de l'INSA. Il en

expose le programme scientifique, les critères majeurs d'accréditation et les méthodes de travail. L'offre de formation Ingénieur de l'INSA est **approuvée à la majorité des voix (1 vote contre)**.

10 - Approbation des rapports d'activités du directeur du Centre de Santé pour 2016-2017 et 2017-2018

La médecin directrice du Centre de Santé présente les rapports d'activités relatifs aux années 2016-2017 et 2017-2018. Pour chacune des années, elle fait le point sur les missions du Centre de Santé, sur le nombre de personnels affectés, sur les horaires d'ouverture au public et sur les situations budgétaires. Elle rend compte du nombre d'étudiants reçus en prévention, soins et consultations et détaille le rôle du Centre de Santé dans les commissions, dans les actions de prévention ainsi que sa contribution à la mission handicap.

Les étudiants souhaiteraient des horaires plus étendus et une ouverture le samedi matin. Ils font remarquer que le Centre de Santé est encore mal connu de nombreux étudiants et qu'il faudrait prévoir des actions de communication.

Les rapports d'activités de la directrice du Centre de Santé pour les années 2016-2017 et 2017-2018 sont **approuvés à l'unanimité des voix**.

11 - Questions diverses

En l'absence de questions, la séance est levée à 11 H 45.

Etaient présents

M. BARBIER, Vice-Président COFVU (sans voix délibérative)

Membres présents avec voix délibérative :

Collège A : MM. FERGOMBE, DELOT.

Collège B : Mmes et M. MORGAND, RICHARDOT, DUBRULLE, DELEVAQUE.

Collège BIATSS : Mme et MM. FLOQUET, JOLY, PODSADNY.

Collège usagers : Mmes et MM. BLARY, HADDAR, QUONIOU, LALLEMANT, DELEPORTE, FOURRE, LALOU, OUSSEDRATE.

Collège des personnalités extérieures : M. CLAISSE.

Membres invités : Mmes et M. CALLENS, SCIARDIS, TYLEC, VAN OOST.

Pouvoirs : M. BEN BARKA à M. FERGOMBE

Mme SCOYEZ à Mme RICHARDOT

Mme NIEMCZYK à M. JOLY

Mme EBEL à M. PODSADNY

Mme LEVIONNAIS à M. OUSSEDRATE

Mme MORMENTYN à M. CLAISSE

Fait à Valenciennes le 14 février 2019

Le Vice-Président COFVU,

Pr F. BARBIER

A handwritten signature in blue ink, consisting of several stylized, overlapping strokes that form a unique, cursive-like mark.